Rédaction - Administration - Publicité
100, rue de Richelieu, Paris (2e)
Téléph. : RICHELIEU 81-55, 56, 57, 58
Adresse télégraphique : PARISPRES-PARIS
Les petites annonces sont reçues au bureau du journal tous les jours, sauf samedi après-midi, dimanche et fêtes, de 9 h. à midi et de 14 h à 18 h.

Tarif des abonnements
3 mois. 160 fr.
6 mois. 260 fr.
1 an .. 500 fr.
c/c 154-31 Paris
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
2 Francs

Paris-presse
DERNIÈRES NOUVELLES DU MONDE

MERCREDI 2 Janvier 1946
Saint-BASILE
3e ANNEE
N° 356

LE TEMPS QU'IL FERA
AUJOURD'HUI : Temps couvert et brumeux. Vent variable faible. Température en baisse.
DEMAIN : Ciel clair ou peu nuageux. Vent d'est modéré. Température en baisse de 1 à 3 degrés.

DERNIÈRE ÉDITION

Le Gouvernement ayant posé devant l'Assemblée la question de confiance

DE GAULLE INTERVIENT dans le débat sur les crédits militaires

après une discussion longue et passionnée et trois suspensions de séance

L'ASSEMBLEE, réunie depuis hier matin, 9 heures, a enfin terminé l'examen du budget des dépenses civiles. Il est minuit.

Après les explications de vote, une intervention de M. Pleven, qui reproche à l'opposition, située à l'extrême-droite, de voter contre le budget, le scrutin est ouvert.

Après le vote du budget, par 544 voix contre 31, l'extrême-droite ayant refusé de s'associer à la majorité, la Chambre adopte à l'unanimité un projet de loi portant augmentation de la retraite des vieux travailleurs.

Il reste encore à se prononcer sur les crédits militaires, qui font l'objet d'un cahier spécial et ont été disjoints du budget général des dépenses.

M. Max Lejeune, rapporteur de la Commission des Finances pour le budget de la Guerre, reconnait qu'un effort de compression a été fait, que les crédits demandés comportent un fort reliquat des dépenses imputables aux hostilités, mais conclut à une diminution du fardeau qui pèse sur le pays.

M. Capdeville, délégué à la tribune par le groupe socialiste, reprend un amendement qui avait été déposé à la Commission des Finances et qui tend à une réduction de 20 % sur les crédits du ministère des Armées et de 10 % sur ceux du ministère de l'Armement. M. Capdeville dresse un réquisitoire des plus sévères contre l'administration militaire. Il réclame la diminution des effectifs, une épuration complète et la fin des réquisitions.

Les orateurs défilent et parlent aussi posément de politique militaire que si la séance était normale. Mais il est cinq heures du matin ; il y a vingt heures que les députés sont réunis, que les ministres sont à leur banc et les journalistes dans la tribune...

M. Michelet, ministre des Armées, répond aux orateurs et déclare avoir cette particularité de monter, pour la première fois, à une tribune parlementaire, ce qui, évidemment, est assez rare pour un membre du Gouvernement. Le ministre donne des apaisements à tous.

Les crédits des armements

Le chapitre des armements vient en séance et le rapporteur, M. Berlioz, apporte certaines indications sur la création de nouveaux procédés d'essais. Puis M. Tillon, ministre de l'Armement, déclare :

— En 1946, nous entreprendrons la fabrication d'armes perfectionnées.

M. Tillon a terminé et l'on va voter maintenant sur l'ensemble des crédits militaires. Mais les socialistes maintiennent leur amendement qui comporte, on s'en souvient, une diminution de 20 % sur les chiffres de l'armée. Et c'est ce que déclare M. Capdeville.

M. Pleven monte à la tribune.

« Pourquoi une réduction de 20 % plutôt que 15 ou 25 ? Une diminution sur quoi ? Sur la nourriture, sur l'habillement ? Je voudrais faire une proposition de transaction : votez les crédits pour deux mois au lieu de trois et, d'ici là, nous présenterons une loi qui règlera les économies que l'on désire. »

M. André Philip répond au ministre : « Nous maintenons intégralement le texte de notre amendement ; c'est le seul moyen que nous ayons en main pour nous faire entendre. Nous faisons confiance au gouvernement, mais nous estimons qu'il est indispensable que l'Assemblée manifeste sa volonté. »

M. Michelet essaye vainement de convaincre les socialistes et annonce qu'il maintient sa demande de crédits.

M. Maurice Lacroix, au nom de la majorité de l'U.D.S.R., déclare que ses amis et lui voteront l'amendement. M. Jacques Duclos déclare qu'il aurait volontiers accepté la proposition de M. Pleven mais que, pour ne pas se séparer de ses camarades socialistes, il votera l'amendement présenté par eux.

La situation est délicate. M. Villon demande une suspension de séance et le renvoi de l'amendement à la Commission de la Défense nationale.

On vote à main levée et les socialistes sont seuls à voter contre le renvoi. A la surprise générale, les communistes se prononcent pour le renvoi de l'amendement, n'hésitant pas, cette fois, à se séparer de leurs camarades. Il est vrai qu'il s'agit d'une question de procédure !

La commission de la Défense nationale se réunit, sous la présidence de M. Villon, pour examiner l'amendement.

De leur côté, les socialistes sortent de l'hémicycle et vont conférer. Où sera le terrain d'entente ?

C'est ce que chacun se demande, mais sans appréhension, semble-t-il.

Le budget de l'Algérie est adopté à l'unanimité. La séance est suspendue

Les socialistes maintiennent leur amendement

La séance, suspendue depuis 8 h. 45, est reprise à 11 heures. Combien y a-t-il de députés à leur banc ? A peine une demi-salle.

Le premier orateur est M. Villon, président de la commission de la Défense nationale. Il parle pour dire que c'est à l'assemblée de prendre sa décision.

M. Gouin pose la question attendue avec fièvre : « M. Capdeville, maintenez-vous votre amendement ? »

— Oui.

M. Vincent Auriol se lève du banc du gouvernement et prend la parole au pied de la tribune :

« Le Président m'a chargé de l'excuser et d'appeler l'attention de l'Assemblée sur la gravité du vote qu'elle va émettre. Il se considérerait dans l'impossibilité de remplir sa tâche au cas où elle émettrait un vote contraire à la proposition de transaction et il en tirerait toutes les conséquences. »

Au nom de tout le gouvernement, le ministre d'Etat propose une transaction donnant 5 p. 100 de réduction pour le premier trimestre, soit 1.200 millions. Pendant ce trimestre, l'Assemblée pourra voter les textes concernant la réorganisation de l'armée.

M. André Philip (S.F.I.O.) prend la parole :

« Le Président du gouvernement n'a pas pu venir parmi nous cette nuit et nous le regrettons. Nous nous étonnons que soit posée une procédure renouvelée des méthodes de l'ancienne République, procédure qui est la question de confiance. Le referendum dit que l'assemblée a le pouvoir législatif; que si elle ne peut pas augmenter les dépenses, elle peut les réduire et que cette réduction n'entraine pas la démission du Gouvernement.

Le parti socialiste maintient sa décision parce que le désordre de l'administration militaire, les dépenses camouflées dans d'autres départements ministériels sont flagrants.

(Suite en page 2.)

LES MINISTRES étudieront demain le projet de réponse française au communiqué de Moscou

M. Francisque Gay, ministre des Affaires étrangères par intérim, soumettra, au prochain Conseil des ministres, prévu pour demain, le projet de réponse française au communiqué de la conférence de Moscou.

Le dernier Conseil des ministres avait décidé que certaines précisions devaient être demandées aux trois gouvernements alliés.

Les précisions demandées portent spécialement sur le premier communiqué de la conférence de Moscou, qui exposait les méthodes adoptées pour l'élaboration des traités de paix.

LE LIBAN refuse l'entrée à 210 soldats français sans armes

BEYROUTH, 1er janvier.

M. Riad Solh, président du Conseil, a déclaré à la Chambre qu'il avait donné des ordres en vue d'empêcher le débarquement de 210 soldats français qui se trouvaient à bord du paquebot « Sagittaire » entré ce matin dans le port de Beyrouth.

« L'arrivée de ces troupes, a ajouté le président, constitue une atteinte à l'indépendance du Liban. »

Ces 210 soldats français viennent remplacer un nombre égal d'hommes malades, à fin de contrat ou démobilisés.

Il s'agit là d'une opération courante exigée par les nécessités des services administratifs de la délégation générale. Ces hommes, qui arrivent sans armes, ne constituent pas un renfort des troupes françaises stationnées au Liban.

NOTRE CERTITUDE

A L'EPOQUE dangereuse et chargée d'événements où nous vivons, cette entrée dans l'an nouveau est assez solennelle, mais nous sentons tous que pour faire œuvre utile il faut en parler avec solennité. 1945 reste à demi noyé dans les fumées de la guerre. C'est un prodige que nous ayons réussi à ébaucher notre renaissance. Un prodige directement lié au nom de Charles de Gaulle, et qui nous permet d'aborder avec foi le vrai travail de reconstruction, celui de 1946.

Comme la France elle-même, notre journal est marqué par la tragédie de la guerre où il est né, il y a un an à peine, le 13 novembre 1944. Solidaire de toute la presse résistante, nous avons dit, dès notre premier numéro, que nous nous proposions d'informer le public avec toute la sincérité possible et de traiter les problèmes politiques et sociaux uniquement sous l'angle de l'intérêt national. Disons, sans fausse modestie, que nous n'avons pas trop mal réussi puisque la confiance de nos lecteurs nous a conservé le plus précieux de nos biens : notre absolue indépendance.

La fierté de cette liberté est renforcée chez nous par le sentiment des responsabilités d'un grand journal français à l'heure actuelle.

La France convalescente reste voisine du monstre allemand, écrasé mais vivant, et dont nul ne peut prévoir l'avenir. Elle est prise entre les énormes puissances de l'Orient et de l'Occident, puissances amies, certes, mais qui ont leurs besoins et leurs politiques propres dans le monde entier et aussi en France.

Les politiques étrangères viennent tantôt faciliter, tantôt retarder l'évolution de nos innombrables problèmes intérieurs français. Soit qu'elles se heurtent entre elles, chez nous, comme en champ clos, soit qu'elles s'unissent pour nous aider ou bien pour nous influencer ou nous contraindre, elles compliquent les données de notre avenir à l'infini. La tâche d'un journal véritablement français est de trouver sa voie entre ces politiques en choisissant à chaque étape ce qui sert le mieux notre pays.

Cette tâche, nous savons bien, par des milliers de témoignages, que le public la conçoit comme nous. Le Français, depuis la Libération, ne cesse de réfléchir. Il mesure ses obligations au moment de s'engager à fond dans l'effort de reconstruction qui va exiger toutes ses forces pendant vingt ans. Après bien des erreurs ruineuses, faites d'insouciance et de confiance, il sait qu'il ne lui est plus permis de se tromper sur rien : ni sur une nation, ni sur un homme, ni sur une idée.

Pour nous, à Paris-presse, ce caractère réfléchi du public français de 1945-1946, ce sérieux qui n'exclut pas la gaîté ni la fantaisie, forment notre meilleure raison d'espoir. C'est sous cette influence que nous adressons à nos lecteurs le vœu traditionnel de « Bonne Année » en donnant aux mots leur sens plein; avec la conviction que l'année nouvelle — l'An I de notre relèvement — sera bonne pour chacun de nous et pour la France.

Philippe BARRÈS.

RUGBY AU PARC

FRANCE BAT ARMEE ANGLAISE par 10 points à 0

Une touche courte à l'avantage de la France. Bergougnan (n° 9), demi de mêlée, s'apprête à recevoir la balle.

Devant 12.000 spectateurs, l'équipe de France de rugby domine en avant sur le terrain du Parc des Princes, tandis que nos trois-quarts tentent, en fin de mi-temps, de réaliser. Ils y réussissent puisque Baladié, sur exploit personnel, donne à suivre, reprend et marque. Le jeu des Britanniques en ligne arrière a paru rapide mais monocorde. Il manquait un Mathew ou un Williams pour percer.

Les Français fournissent un jeu ardent et puissant.

(Lire les détails en page 2.)

AU GALA DU VEL' D'HIV'

Forlini-Bergamaschi enlèvent l'américaine de 50 kilomètres amateurs

En basket, à la mi-temps : Genève 16 points, Championnet 11.

FOOTBALL

A Saint-Ouen, à la mi-temps : Bohemians 4 buts, Red Star 0.

Une enquête de Paris-presse — LE TRAVAIL HONNÊTE NE PAIE PLUS (9)

RUE DE LA PAIX l'Etat a tué la poule aux œufs d'or

Par Merry BROMBERGER

LA rue de la Paix devrait flamber d'espoirs. C'est la rue la plus célèbre du monde. Elle n'a que 26 numéros, mais chacun de ses pavés de bois est un désir de femme.

Au seuil de la paix revenue on s'attendait à ce que chacune de ses façades fût un bouquet d'espérances. Il n'en est rien. Pourtant, ici ruissellent les soieries fastueuses ; en face se chiffonnent des chapeaux si tentants que bien des bonnets sont passés, pour qu'on les coiffe, pardessus les moulins; là, un portier en tenue de grand amiral ouvre les portes d'un salon de couture. A côté, sur une glace, un nom qui, à lui seul, embaume. Plus loin une vitrine s'ouvre sur une cascade de meubles précieux et de damas qui situe au premier étage la caverne d'Ali Baba. Presque face à face, deux royaumes de Golconde, les deux devantures de joaillerie les plus célèbres d'Europe.

C'est la rue de la Paix, qu'une traînée de luxe prolonge, par le Faubourg-Saint-Honoré, jusqu'à la rue Royale et l'avenue Matignon. Le monde, avide de douces et belles choses, après cinq ans d'horreur, va reprendre ses échanges La dévaluation va-t-elle rouvrir, entre ce comptoir de la féerie moderne et les désirs de l'univers, la route des caravanes ? Avec les exportations, le commerce de luxe devrait connaître enfin un boom de prospérité. Les robes, les parfums, les bijoux partant pour l'étranger nous vaudraient, en retour, ces précieuses devises dont nous avons si grand besoin pour réparer nos forces et panser nos plaies. Enfin les innombrables ouvriers, ouvrières, modelistes et artisans qui travaillent pour que la rue de la Paix resplendisse, pourraient « retrousser leurs manches »...

Chez la modiste

Mais non. Les façades de la rue de la Paix sont autant de murs des lamentations. Le commerce de luxe qui n'a pas périclité durant la guerre, qui a même connu dans plusieurs de ses compartiments une floraison extraordinaire — les trente salons de haute couture de 39 sont devenus plus de cent en 1945 — présente comme une vallée de larmes.

Car ici, comme ailleurs, le travail noémal ne pale plus...

— Je perds 200.000 francs par mois, gémit la grande modiste qui vend ses chapeaux 5.000 fr. par tête au lieu de 700 fr. avant guerre. Il y a quelque temps encore nous ne pouvions nous fournir qu'au marché noir, qui dévorait nos bénéfices.

» Maintenant, je me pourvois officiellement mais les prix officiels des fournitures sont aussi élevés qu'hier ceux du marché noir. Mes prix semblent à première vue très élevés. Mais ils comportent la taxe de luxe qui est nominalement de 25 p. 100 et en réalité de 33 p. 100 *puisque la taxe se perçoit sur le prix réel, gonflé de la taxe.* Un chapeau de 5.000 francs n'est donc pour moi qu'un chapeau de 3.332 fr. Mais pour la cliente, il reste un chapeau de 5.000 fr. Alors, elle n'achète pas. Pourtant les échéances sont là. Mon loyer vient d'être triplé... Que faire ?

La haute couture n'exporte pas

Non loin de la rue de la Paix, nous sommes maintenant chez un grand couturier, dans une maison qui sent bon, où l'on voit, dans plusieurs glaces, le reflet de ravissants mannequins qui passent.

— La crise dans le commerce de luxe ? Elle est flagrante, nous dit le directeur. Nous sommes trop nombreux et l'exportation, qui constituait jadis notre principal débouché, n'a pas encore repris Nous vendions aux étrangères fortunées qui venaient à Paris. Nous vendions aussi beaucoup de modèles aux « acheteurs » envoyés par les maisons de confection américaines notamment.

» La haute couture est réduite, depuis quatre ans, à la clientèle française Il est vrai que celle-ci avait pris pendant la guerre, à cause des fortunes du marché noir, une ampleur extraordinaire. Tout un flot de Madames Sans-Gêne, ruisselantes de bijoux clinquants, arrivaient avec des monceaux d'étoffes. Cette inflation de clientèle avait provoqué une inflation des maisons de couture. Mais le marché noir se résorbe. La plupart des nouvelles riches ont disparu, comme elles étaient venues. Seulement, les étrangères ne sont toujours pas là. Et nous n'attendons pas les acheteurs américains — les accords commerciaux n'étant pas prêts — avant l'automne prochain...

» Nos prix sont fantastiques, dites-vous.. 18 000 fr. une petite robe, 25 000 francs un tailleur, 35 000 fr. un manteau, 40 à 60.000 fr. une « grande » robe du soir. Ce sont nos prix d'avant guerre multipliés par 5. Pourtant nos fournitures ont haussé davantage et nos frais généraux aussi !

— Et la taxe de luxe ?

(Suite en page 2.)

Prochain article :
Les propos du marchand de vin

Guy Bunau-Varilla doit comparaître demain en Cour de justice

Le procès de Guy Bunau-Varilla, conseiller politique du journal « Le Matin » et directeur de l'hebdomadaire « La Semaine », est inscrit au rôle de la Cour de justice pour le 2 janvier.

La collaboration du « Matin », on le sait, ne date pas de Montoire, elle précéda même l'armistice : Maurice Bunau-Varilla, directeur - propriétaire du journal, devait se replier sur Angers en juin 1940, mais dès le mois de mai il avait pris la ferme décision d'attendre les Allemands à Paris.

Effectivement, le « Matin » reparaissait le 17 juin.

Maurice Bunau-Varilla est mort en juillet 1944, à l'âge de quatre-vingt-huit ans ; son fils Guy répondra donc seul de cette collaboration d'avant-garde qui ne peut chercher d'excuse dans l'armistice ou s'abriter derrière la politique de Pétain.

Guy Bunau-Varilla a expliqué au juge, tout au long de l'instruction, que son rôle, tant au « Matin » qu'à la « Semaine », avait été d'ordre purement technique.

Pourtant, son titre de conseiller politique apporte le démenti le plus probant à cette affirmation et les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration, qui associent à chaque page le nom de Guy Bunau-Varilla à celui de son père, constituent une preuve plus accablante encore.

Le fils du directeur-propriétaire du « Matin », dont on dit qu'il est atteint d'une certaine déficience mentale, serait actuellement malade.

Son défenseur Me Hanotaux a demandé un examen médical aux fins d'obtenir un renvoi du procès à quinzaine.

Il est vraisemblable que la décision ne sera connue qu'en toute dernière minute.

MARTIN BORMANN n'a pas été arrêté

NUREMBERG, 1er janvier. — Les milieux autorisés britanniques démentent catégoriquement les informations prétendant que Martin Bormann, adjoint du Führer, aurait été arrêté en zone britannique.

LE CHEF DU GOUVERNEMENT a reçu ce matin les vœux traditionnels du jour de l'An

L'HOTEL de la Présidence du Gouvernement, rue Saint-Dominique, s'était paré ce matin de tous ses atours pour les réceptions officielles du nouvel an. Ecussons, drapeaux, tentures, buffleteries, uniformes chamarrés, huit-reflets éclatants, huissiers à chaine : toute la pompe traditionnelle était déployée pour la grande journée protocolaire.

Le général de Gaulle était arrivé rue Saint-Dominique vers 9 h. 30. A 10 heures, les membres du corps diplomatique commençaient à arriver, conduits dans les salons du rez-de-chaussée.

Dans la cour d'honneur, une compagnie de la Garde Républicaine rendait les honneurs.

A 10 h. 55, le général de Gaulle fait son entrée dans le grand salon, ayant à sa droite M. Francisque Gay, ministre d'Etat, et suivi par M. Palewski, directeur de son cabinet, du général Chomel, chef de son cabinet militaire, et du lieutenant Guy, officier d'ordonnance.

Le nonce apostolique, Mgr Roncalli, en cape violette, présente au chef du gouvernement les vœux du corps diplomatique.

« L'expérience de ces douze mois, passés dans votre sillage, dit notamment le nonce, en vous suivant avec cette sympathie que chacun de nous éprouve pour votre personne et pour la noble et chère terre de France que nous avons appris encore à mieux connaître, nous est un motif de joie commune et un encouragement. »

La France reprend le dessus

Après avoir salué « l'union des volontés résolues à la reconstruction spirituelle et matérielle du monde, qui est déjà un présage réconfortant d'heureux succès », le nonce fait allusion au prochain mariage de Mlle Elisabeth de Gaulle.

Le général de Gaulle répond en quelques mots pour remercier le nonce et affirmer que la France, malgré ses deuils et ses épreuves, est en train de se reconstituer et de reprendre le dessus.

A 12 h. 20, M. Félix Gouin, président de l'Assemblée constituante, suivant de près les représentants du bureau de l'Assemblée : M. Henri Teitgen, Mme Rollin, M. Bacon et M. Lamine-Gay, est introduit dans le cabinet du général. Il y a là une délégation au protocole, en relation avec les événements qui se déroulent au Palais-Bourbon autour du vote des crédits militaires.

A 12 h. 45, les haus fonctionnaires civils et militaires viennent présenter leurs vœux.

A 12 h. 45, les hauts fonctionnaires René Pleven, qui n'avaient pas pu se joindre aux autres membres du Gouvernement, sont introduits auprès du général de Gaulle

Les deux ministres l'ont entretenu de la situation telle qu'elle se présentait devant l'Assemblée, puis ont quitté la rue Saint-Dominique à 13 h. 15. Les réceptions reprennent : M. Le Troquer, président du Conseil municipal, et M. Maranne, président du Conseil général, apportent les vœux des deux Assemblées.

Puis le général de Gaulle reçoit, à 13 h. 25, Mgr Suhard, cardinal-archevêque de Paris ; à 13 h. 30, le pasteur Boegner, chef du consistoire des églises réformées de France, et à 13 h. 35, M. Isaïe Schwartz, grand rabbin de France.

Le général de Gaulle écoute l'allocution du nonce apostolique, doyen du corps diplomatique.

Le premier traité de paix est signé

LONDRES, 1er janvier. — Le premier traité de paix de la deuxième guerre mondiale a été signé aujourd'hui, à Singapour. C'est celui qui met fin à l'état de guerre entre la Grande-Bretagne et le Siam.

Le gouvernement siamois désavoue toutes les mesures prises par suite de la déclaration de guerre faite par le Siam, le 25 janvier 1942. Le pays conserve sa liberté, sa souveraineté et son indépendance.

Après une reconstitution qui ne... reconstitua rien

Paule Guillou s'obstine à nier ce qu'elle avait avoué

BORDEAUX, 1er janvier (par téléphone). — Paule Guillou a demandé au bâtonnier Chalès et à Me Auschitzky, du barreau de Bordeaux, d'assumer la charge de sa difficile défense. Il est douteux qu'elle varie dorénavant dans ses dénégations. Elle jouera sa tête à l'audience avec les dés qu'elle aura elle-même choisis.

Est-ce à cela qu'elle pensait lorsqu'elle se tenait debout auprès du juge d'instruction qui la pressait de dire la vérité, cette douloureuse vérité que sa bouche tremblante ne veut ou ne peut plus formuler ; et qu'elle demeurait immobile, le corps incliné dans l'armoire aux poisons, la tête dans les mains, sa belle chevelure noire épandue au milieu des fioles meurtrières ?

Elle avait commencé par répondre d'une voix dolente aux questions précises, trop précises peut-être, du magistrat. C'est avec véhémence qu'elle avait ensuite clamé son innocence ; puis, brusquement, elle s'était tue et elle était demeurée ainsi prostrée, indifférente aux propos qui s'échangeaient autour d'elle, n'écoutant plus rien, sinon peut-être une voix intérieure.

D'interminables minutes s'étaient écoulées, tandis que l'assistance ne bougeait plus, elle non plus, attendant que la jeune femme reprenne vie, pour poursuivre l'accomplissement de la besogne judiciaire. Mais Paule, le visage blafard et les narines pincées, regardait toujours au fond de l'armoire une image invisible dont elle n'arrivait point à détourner ses yeux.

Le rideau maintenant tombe sur la première partie de cette pénible affaire.

Avant que s'éteignent les derniers bruits, tendons l'oreille du côté de la défense, puisqu'aussi bien elle entre seulement dans l'action et qu'elle a peut-être déjà observé des choses intéressantes.

Les éminents défenseurs de Paule Guillou, qui l'assistaient durant cette reconstitution qui ne reconstitua rien, se sont formé évidemment une opinion toute différente de celle des magistrats.

Il paraît qu'il y a eu deux ou trois suicides dans la famille de la jeune femme, un frère qui est mort fou et un autre parent dont les extravagances furent légendaires.

Les défenseurs envisageaient dès hier soir de faire soumettre Paule Guillou à l'examen d'un médecin psychiâtre.

CHAPITRE VI

Un tête-à-tête

EN arrivant, elle aperçut William debout, à la fenêtre du salon ; il faisait semblant de mettre de l'ordre dans la pièce. Mais elle savait qu'il guettait et, pour le taquiner, elle décida de ne pas lui conter tout de suite son aventure.

Elle entra dans le salon et, enlevant son foulard, elle s'écria :

— Je viens de faire une grande promenade, William; je n'ai plus mal à la tête.

— C'est ce que je constate, milady, dit-il, sans la quitter des yeux.

— Je ne connaissais pas la crique. C'est un lieu enchanteur, comme dans un conte de fées. L'endroit rêvé pour cacher une fugitive, telle que moi !

— En effet, milady.

— Et lord Godolphin, l'avez-vous vu ?

Sa Seigneurie était sortie, milady. J'ai donc chargé son valet de communiquer votre message à lady Godolphin et de lui remettre vos fleurs.

— Merci, William.

Un instant, elle resta silencieuse, feignant d'arranger les branches de lilas dans un vase :

— Oh ! dit-elle soudain. Avant que je n'oublie, William, j'aurai un petit souper ici, demain soir. Ce sera un peu tard, vers dix heures.

— Très bien, milady. Combien de couverts ?

— Deux, William. Moi-même et une autre personne. Un monsieur !

— Bien, milady.

— Ce monsieur viendra ici à pied. Le groom n'aura donc pas besoin d'attendre pour s'occuper du cheval.

— Bien, milady.

— Savez-vous un peu cuisiner ?

— J'ai quelques notions de cet art, milady.

— Dans ce cas, vous enverrez les domestiques se coucher et préparerez vous-même notre souper, William.

— Très bien, milady.

— Inutile de parler de cette visite à qui que ce soit dans la maison, William.

— Bien, milady.

— En fait, William, j'ai l'intention de me conduire de façon fort inconsidérée. Etes-vous horrifié, William ?

— Non, milady.

— Pourquoi pas, William ?

— Parce que rien de ce que vous ou mon maître pourriez faire ne saurait me choquer, milady.

Joignant les mains, elle éclata de rire.

— Oh, William, mon solennel William, vous avez donc tout deviné ! Comme..t est-ce possible ?

— Tout à l'heure en rentrant, il y avait dans votre démarche quelque chose qui vous a trahie, milady. Et — si j'ose me permettre cette remarque — vos yeux avaient un éclat nouveau. Comme la direction d'où vous veniez était celle de la rivière l'en ai conclu que vous vous étiez enfin rencontrés.

— Pourquoi dites-vous « enfin », William ?

— Parce que, milady, croyant à la fatalité, je savais que, tôt ou tard, cette rencontre aurait lieu.

— Mais, ne suis-je pas châtelaine du lieu, mariée, respectable, mère de famille ? Tandis que votre maître est un Français sans aveu, un pirate.

— Oui, malgré tout ça milady.

— C'est très mal, William ? Je suis en train d'agir contre l'intérêt de mon pays. On pourrait me mettre en prison pour cela !

— Oui, milady.

— Approuvez-vous la profession de votre maître, William ?

— Approuver ou désapprouver sont des termes qui n'existent pas dans mon vocabulaire, milady, répondit-il. Etre pirate convient à mon maître, et cela me suffit.

— Ne pourrait-il être libre et faire ce qui lui plaît, sans être pirate ?

— Mon maître ne le croit pas milady. Il sait que ceux qui, dans notre monde, veulent mener une existence normale sont contraints par des habitudes, des coutumes, des obligations, qui finissent par tuer toute initiative, toute spontanéité. L'homme n'est plus alors qu'un engrenage, qu'une fraction de machine. Rebelle, hors la loi, libre de toutes chaînes, le pirate, par contre, échappe aux règles humaines.

— Il peut donc être lui-même !

— En effet, milady.

— L'idée qu'il fait du tort en volant ne le trouble-t-elle pas ?

— Il ne vole que ceux qui sont assez riches pour le supporter, milady. De plus, il ne garde qu'une infime partie de son butin. Le reste, il le distribue, et nombreux sont les pauvres Bretons qui pourraient vous le dire. Non, il ne se préoccupe pas du côté moral de la question.

— Est-il marié ?

— Non, milady. Le mariage et la piraterie ne s'accordent guère ensemble. Les femmes sont soumises à la loi de la nature, elles mettent des enfants au monde.

— Ce n'est que trop vrai, William!

— Lorsqu'elles ont des enfants, elles s'attachent à leur foyer et ne souhaitent plus vagabonder. De sorte que l'homme se trouve dans l'alternative de rester chez lui et de s'ennuyer, ou de partir et d'être malheureux. Dans les deux cas, il est perdu Non, pour être véritablement libre, un homme doit naviguer seul.

— Est-ce l'opinion de votre maître ?

— Oui milady.

— Comme je voudrais être un homme, William !

A ce moment, un cri retentit, venant d'en haut, suivi d'un gémissement et de la voix grondeuse de Prue Dona sourit et secoua la tête

— Votre maître a raison. William, dit-elle. Nous ne sommes tous que les engrenages d'une machine ; surtout, nous, les mères. Seuls les pirates sont vraiment libres.

(A suivre.)

RESUME

Lady Dona Saint-Columb est venue dans sa propriété de Cornouailles, à Navron, qu'elle connaît mal, pour fuir la vie absurde qu'elle mène à Londres avec son mari.

Ce domaine l'enchante d'autant plus qu'il est plein de mystère. Il y a un étrange domestique, William ; il y a, dans une crique, au bout de la propriété que baigne la mer, un bateau d'un pirate français, La Monette, et, à bord, le pirate lui-même, avec lequel elle a fait connaissance par force et qui doit venir le soir dîner à Navron avec elle.

L'ETAT AVIDE a assassiné le commerce de luxe

(Suite de la première page)

— Si je n'étais pas sincère, je vous dirais qu'elle tue la haute couture. Mais la vérité, c'est que nous ne la payons pas, ni la cliente non plus d'ailleurs. Cela par la faute de l'Etat qui, pour demander trop, n'obtient plus rien.

Les clientes ont, en effet, le droit de se faire habiller chez nous selon la réglementation ordinaire, sans payer la taxe qui s'applique à la couture-création, simplement en fournissant des points textiles.

Jusqu'ici nous refusions, nous les renvoyions à des petites couturières. Puis, au mois d'avril 1945, la taxe de luxe a été portée de 10 à 33 %. Une robe de 20.000 fr. doit être facturée maintenant 27.840 fr. Allez donc faire admettre cela à une cliente !

J'ai dû renoncer. Aujourd'hui, je fais comme tout le monde. J'accepte les points. Il en faut 60 pour une robe : 300 fr. ! Au lieu de toucher un million par mois de ma maison, l'Etat ne touche plus rien.

Ce que j'exige par contre toujours de mes clientes, quoique je n'y sois pas obligé, ce sont les 5 % de l'Entraide Française. Elles reconnaissent aisément que c'est un tribut auquel elles ne peuvent se dérober. Mais si je voulais faire payer la taxe de luxe, du jour au lendemain, je ne vendrais plus une seule création.

On voudrait tuer la poule aux œufs d'or du commerce de luxe qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Et cela au moment où les produits de luxe constituent précisément nos seules exportations possibles.

L'antiquaire de la caverne d'Ali Baba est, quant à lui, désespéré.

— Nous n'avons pas, pour nous sauver, le système des points. La taxe de luxe a, d'un seul coup, stoppé notre commerce. Les meubles anciens sont souvent moins chers que les meubles modernes. Mais nous ne vendons plus ni les uns, ni les autres. La taxe de luxe à 33 p. 100 et le taux effarant de l'impôt sur le revenu ont complètement enrayé la reprise économique. Il reste une échappatoire : la fraude. Elle est facile pour des confrères moins en vue que nous, moins surveillés.

Un petit commerçant vend dix commodes sans taxe avant d'en inscrire une sur ses livres. L'Etat, au lieu de toucher 25 p. 100, touche 2,5 p. 100. Mais, rue de la Paix, la fraude est un tour de force. Notre commerce est étranglé et le fisc ne touche plus rien.

88.000 francs de taxe !

Je suis entré chez le grand joaillier.

— Pour la bijouterie et la joaillerie, une période comme celle-ci est une époque de prospérité fantastique, m'apprend le seigneur de ce lieu. Les pierres précieuses, l'or sont des valeurs-refuge. Nous avons, dans nos ateliers, les meilleurs ouvriers du monde. Un magasin comme celui-ci devrait être un des plus gros bureaux de perception de la capitale, grâce au droit de poinçon et à une taxe raisonnable.

» Pourtant nous joignons difficilement les deux bouts, et nous serons probablement obligés, dans les mois qui viennent, de renvoyer des ouvriers qui devraient pourtant travailler à plein pour l'Amérique, qui nous accable de commandes.

» Mais, pour envoyer un seul bijou à New-York, il faut quinze jours de démarches et de contrôles : plus de temps et de travail que pour exécuter un joyau.

» Et, en ce qui concerne les ventes en France, la taxe de luxe de 33 % nous paralyse.

» Regardez ce monsieur qui sort. Il est venu ici avec 200.000 fr. en poche pour acheter une minaudière. Pour un bijou de 200.000 francs, nous sommes obligés de lui demander, toutes taxes comprises, 288.000 fr. Pour avoir notre marque, il consentirait peut-être à payer 20.000 ou 25.000 fr. de taxe. Pas 88.000 ! Notez encore que nous devons — que nous devrions — demander à nos clients la fameuse « compensation d'or ».

» Notre client va rue Cadet. Autour de la vieille bourse aux pierres précieuses, une multitude d'ateliers clandestins se sont montés.

» Non seulement on n'y fait pas payer les taxes, mais encore on n'y paie aucun impôt, ni patente, ni chiffre d'affaires, ni taxe à la production, ni bénéfices commerciaux, ni impôts sur le revenu.

» Ce qui permet de vendre 170.000 le bijou de 200.000. Au total 118.000 francs de moins que nous. Comment pourrions-nous lutter ?

La perte subie par le Trésor dans la seule bijouterie, du fait d'une taxe de luxe que l'on esquive, dépasse sans doute le milliard.

La clandestinité fut pendant quatre ans une attitude patriotique. La déraisonnable avidité de l'Etat condamne à une activité souterraine la majeure partie du commerce. Il perd ainsi la majeure partie de ses revenus.

M. B.

(Voir Paris-presse, *datés du 22 au 30-31 décembre*).

RAVITAILLEMENT

Vos tickets

PAIN. — Travailleurs de force (1re *catégorie* : *a*) 1re quinzaine de janvier : 1.125 gr., correspondant à un supplément journalier de 75 gr. en échange du ticket n° 16 de décembre 1945 de la feuille de travailleurs de force ; *b*) 2e quinzaine de janvier : 1.200 gr., correspondant à un supplément journalier de 75 gr. en échange du ticket n° 16 de janvier 1946 de la feuille de travailleurs de force.

Travailleurs de force (2e *catégorie*) : *a*) 1re quinzaine de janvier : 1.050 gr. ; *b*) 2e quinzaine de janvier : suppléments doubles des travailleurs de force de 1re catégorie, en échange des mêmes tickets.

— Pour les catégories E, J1, J2, J3, tous les tickets-lettres de pain ont une valeur de 350 gr.

— Pour les catégories M, C, V, les tickets barrés et les tickets cerclés ont une valeur de 350 gr. ; les autres tickets-lettres valent 200 gr.

courses

Résultats d'Enghien

PRIX DE PAIMPOL

1. Utopiste (A. Viel) (108) ..... G. 30 à M. P. Viel ..... P. 14
2. Urfa (A. Deheegher) (106) ..... P. 12 R. au km. : 1'32"2/10. — 7 partants. N. pl. : 103, 104, 105, 107, 109.

PRIX DE COURTOMER

1. Soulis (R. C.-Maillard) (208) .. G. 26 à M. M. Gilbert ..... P. 17
2. Souls William W (R. C. Sim.)(202) P. 41
3. Staël (H. Masson) (212) ..... P. 25 R. au km. : 1'29"4/10. — 14 partants. N pl. : 203, 204, 205, 209, 210, 211, 214, 215, 216, 218, 219.

PRIX DE BRIQUEBEC

1. Tarot (J. Bertho) (306) ..... G. 12 à M. J. Larochette ..... P. 11
2. Tourcy (G. Buttoni) (307) ..... P. 11 R. au km. : 1'30"1/10. — 4 partants. N. pl. : 303, 304.

PRIX DE ROUEN

1. Samothrace (R. Hanet) (405) .... G. 15 à M. H. Céran-Maillard ..... P. 12
2. Secrète (A. Cholesselet) (406) .... P. 18 R. au km. : 1'29"9/10. — 5 partants. N. pl. : 403, 404, 407.

PRIX JACQUES DE VAULOGE

1. Uriel (A. Arson) (511) ..... G. 42 à M. A. Vandrisse ..... P. 16
2. Ulispiegel (J. Jansen) (508) .... P. 21
3. Ull (J. Chyriacos) (512) ..... P. 17 R. au km. : 1'27"7/10 — 12 partants. N. pl. : 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 509, 510.

PRIX PHILIPPE DU ROZIER

1. Pandarus (J. Gougeon) (604) .. G. 23 à M. E. Legangueux ..... P. 15
2. Reine des eys (R. Ledoyen) (601) P. 29 R. au km. : 1'27"7/10. — 6 partants. N. pl. : 602, 603, 606, 607.

mots croisés

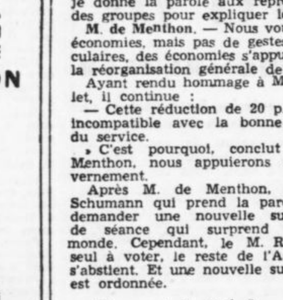

PROBLEME N° 277

HOR. — 1. Un livre célèbre autant qu'obscur y fut écrit. — 2. Instinctif. — 3. Le dentiste soigne son mal. Exclamation. — 4. Cache. Epoque. — 5. Chaque commune a la sienne. — 6. Homme austère. — 7. Préfixe. Métal. — 8. Royaume de Pinton. — 9. Emportements. — 10. A Madagascar.

VER. — I. Progéniture d'une voleuse. Très dévot. — II. Fréta. Tragédie. — III. Traîneau. Terminaison. — IV. Façon de parler. Deux points. — V. Commune russe. Pour le serin. — VI. Charpente. Point n'est besoin pour y aller de se rendre en Emilie. — VII. Dans la charrue. Terminaison d'infinitif. — VIII. Ne reconnaîtres pas. En petit. — IX. Il fonda une congrégation. Sur une enveloppe. — X. Cachées. Divinité.

Solution des mots croisés du dimanche

HOR. — 1. Adam. Cérès. — 2. Liqueur. Va. — 3. Boulleu. — 4. Inédits. OT (eau, thé). — 5. Du. Rue. — 6. Couler. Air. — 7. Hic. Eumée. — 8. Aa. Do. Ré. — 9. Lorédan. Il. — 10. Envie. Elle.

VER. — I. Albi. Châle. — II. Dion. Oison. — III. Aqueduc. RV. — IV. Muid. Del (vox populi, vox Dei). — V. Elidé. Ode. — VI. Culture. — VII. Eros. Urne. — VIII. Rame. — IX. EV. Oule. Il. — X. Saute-relle.

DEMAIN

Conseil des ministres

Un Conseil des ministres est prévu pour demain. Il s'agit de l'examen de la réponse de la France sur la procédure adoptée à Moscou au sujet des traités de paix.

sport partout...

Du jeu ouvert, de belles offensives et la France bat l'Army : 10 à 0

En arrivant au Parc des Princes, l'ailier de Fumel, Pebeyre, apprenait qu'il ne jouerait pas, tandis que Junquas était réintégré au poste de centre.

Mais, qui allait jouer ailier gauche ? Personne ne voulait pratiquer à ce poste. Alors on désigna Baladié, bon, décidément, à toutes les sauces.

— Au fond, ça m'est égal, nous dit-il.

Assistance très moyenne, quelque 12.000 spectateurs environ. Pour le grand public, cela ne valait sans doute pas un France-Angleterre ou un France-Galles. On se méfie toujours un peu des équipes de l'armée, elles peuvent être bonnes ou... très quelconques.

Après le cérémonial d'usage, présentation des équipes, hymnes nationaux, le match commence, arbitré par le colonel Gadney.

A la tribune officielle, on remarque le général Legentilhomme, M. Michelet, ministre des Armées, plusieurs généraux britanniques, M. Eluère, président de la Fédération.

Les Britanniques ouvrent d'entrée sur leurs trois-quarts, mais Baladié intercepte et on attend nos trois-quarts en attaque pour les juger, sans sévérité, mais en toute impartialité.

On joue la touche, puis nos avants partent à la manière de tanks rapides. Notre troisième ligne crève, dans l'œuf, plusieurs tentatives d'attaques britanniques. On se tâte. Première impression. Les Britanniques ont la balle en mêlée, mais nos arrières plaquent sec.

Nous avons l'honneur. C'est Soro qui, aujourd'hui, brille particulièrement en touche : nos avants enfoncent une simple partie à l'essai lorsque Prat est arrêté par l'arbitre sur en-avant.

Enfin, voici un début classique de nos trois-quarts, mais cela n'avance pas, la passe aboutit à Dutrain sans gain appréciable de terrain. Jusqu'ici, rien de nouveau, attendons...

Prat, Basquet, Matheu tournent superbement la mêlée. Progrès et leçon de Swansea.

Jusqu'ici, pas d'obstruction. Un bon départ français derrière la mêlée. Baladié repique au centre pour recevoir la passe de Junquas mais il ne passe pas.

L'arbitrage est impeccable. Prat reçoit un but à coup franc bien placé ; le France vient sur les buts anglais où Bergougnan ouvre. Baladié est bousculé avant d'avoir pu passer. Alvarez, hélas ! ne trouve pas toujours la touche.

Les Français dominent. Les avants britanniques semblent plus lourds que les avants gallois de Swansea et les lignes arrières britanniques sont vides mais nous n'avons pas encore trouvé les égaux de Bleddyn, Williams et Mathew.

Voici une jolie contre-attaque française ; hélas ! Junquas rate la passe. Bon travail des demis anglais mais nos avants crèvent encore ces attaques dans l'œuf.

INITIATIVE FRANÇAISE

Enfin, un bon mouvement français ; Bergougnan contourne la mêlée, suivi des avants. Hélas ! Matheu rate la balle. Une autre tentative. Baladié, premier attaquant, passe à Junquas qui lance Kempf dans le trou. Un Anglais détourne la balle, puis Alvarez contre-attaque avec décision. Ce sont les Français qui, maintenant, font preuve d'initiative, car l'attaque des Anglais est un peu monocorde.

Et voici l'exploit de Baladié. L'ailier agenais donne à suivre, sprint. L'arrière anglais rate la balle. Baladié reprend et marque un splendide essai personnel que tout le monde applaudit.

Nos avants donnent la balle à Bergougnan et nos trois-quarts commencent à réaliser un jeu plus brillant qu'à Swansea. Un dribbling dangereux des Anglais est bien repris par Kempf et c'est la mi-temps.

FRANCE : 3 ; ARMY : 0.

ENFIN ON PERCE !

Se mettent en évidence, du côté anglais, deux avants et les deux demis ; du côté français, les avants Bergougnan et Baladié. Ce dernier est meilleur à l'aile qu'au centre. Enfin, ses coups de pied sont précieux.

La France vient, dix minutes après le début de la deuxième mi-temps, sur les buts britanniques et, sur sortie de mêlée aux tricolores, Bergougnan tente un drop goal en chandelle et le réussit.

FRANCE, 7 ; ARMY, 0.

Et voici un splendide départ de nos trois-quarts, puis Junquas perce, mais en donnant un petit coup de pied à suivre ; la balle rebondit sur l'arrière.

Longue bataille sur les buts anglais, d'où l'arbitre expulse les photographes prêts à cliquer l'essai.

Les avants anglais dégagent.

FINALEMENT LA FRANCE BAT L'ARMY PAR 10 POINTS A 0.

Gaston BENAC.

LE FILM DU MATCH

Un seul changement est intervenu dans l'équipe de France où Pebeyre a cédé sa place d'ailier à Baladié pour permettre à Junquas de demeurer centre auprès du Luzien Kempf. Du côté des Britanniques, aucun changement n'est signalé, mais l'équipe ne comprend que deux internationaux, l'arrière Trott et l'avant Phillips, celui-ci appartenant à Rugby League anglaise.

Le match débute rapidement et nous attaquons dès les premières minutes mais le froid rend nos trois-quarts maladroits.

La mêlée nous donne la balle. Bergougnan démarre par Matheu mais sans succès, les Anglais plaquent.

Soro effectue un démarrage en force et se fait vite stopper. Bergougnan reprend la balle, ouvre, mais Terreau manque le ballon.

LA FRANCE DOMINE

Les Anglais, dans le jeu ouvert, sont bousculés et chez eux, comme chez nous, le froid est le grand responsable des maladresses. Voici un beau départ de nos avants : Basquet, Moga et Soro s'en vont en force et l'rat reprend bien. Mais il y a eu faute, et aussitôt une attaque de nos trois-quarts se dessine. Le ballon vole jusqu'à Dutrain qui est plaqué.

Une phase confuse vaut un coup franc en faveur des Anglais, mais le but est manqué.

Manifestement nous dominons mais encore sans éclat. On dirait plus une partie de championnat qu'un match international tant l'on cherche de touches de part et d'autre.

Une échappée du centre anglais Hughes ne donne aucun résultat et c'est au tour de Junquas de partir, sans plus de succès d'ailleurs. Et Prat, enfin, rate un but sur coup franc qui semblait « tout cuit ». Pas de veine.

Une belle touche nous amène sur les buts de l'Army. Mêlée : le ballon sort pour nous, Bergougnan ouvre sur Junquas qui passe à Baladié mais celui-ci garde la balle et se fait coincer. Dommage, car nous aurions pu conclure.

UN ESSAI DE BALADIE

A deux reprises le demi d'ouverture Constance amorce des descentes dangereuses pour les nôtres. Par contre dans nos lignes arrières Junquas se montre extrêmement maladroit et lâche de beaux mouvements. Enfin une belle phase. Sur sortie de mêlée, Bergougnan sert Terreau et celui-ci fait le tron derrière Bergougnan qui a bien suivi.

Mais le Toulousain transmet à Matheu qui, hélas ! manque le ballon. Tout est à recommencer. Un bel arrêt d'Alvarez qui remet ses trois-quarts en jeu, et l'Army attaque. Constance démarre, sert Peel qui lâche son ballon.

Et voici une belle offensive chez nous. Baladié donne à suivre sur un déplacement du ballon. L'arrière anglais Trott manque sa réception, et le même Baladié, splendide, reprend en vitesse, fonce vers les buts où il marque l'essai que Prat ne peut transformer.

France, 3 ; Army, 0.

La seconde mi-temps

Matheu, Prat, Basquet, Soro se mettent en valeur, mais nos trois-quarts se révèlent très faibles et le plus maladroit d'entre eux est Junquas.

Une belle touche nous amène sur les buts de l'Army. Une ouverture, Junquas fait le trou mais est bloqué. Le ballon rebondit et Bergougnan s'en saisit pour réussir un admirable drop goal que le public applaudit à tout rompre.

FRANCE : 7 ; ARMY : 0.

Géo VILLETAN.

Le président Eddie EAGAN ne connaît pas Cerdan !

M. Eddie Eagan est le président de la Stade Athlétic Commission de New-York, c'est-à-dire une Fédération d'Etat de boxe professionnelle, mais une des plus importantes, du fait qu'elle contrôle, en principe, les championnats du monde.

M. Eddie Eagan n'est pas un quelconque fonctionnaire ; il fut un boxeur coté qui participa, en France, aux championnats interalliés, après l'autre guerre.

M. Eddie Eagan a reçu, il y a un mois, à New-York, la visite de M. Henri Patris, trésorier de la Fédération française de boxe, lequel, incidemment, lui parla de Marcel Cerdan.

M. Eddie Eagan parut étonné ! Il n'avait jamais entendu parler de Marcel Cerdan ! Tout simplement.

— C.-W. HERRING.

LES BOHEMIANS mènent à Saint-Ouen

A la mi-temps, Bohemians, 4 buts ; Red Star, 0.

J'équipe de France, au terme de son entraînement, hier, à la Croix-de-Berny. Au premier rang (de gauche à droite) : DESCLAUX, MASSARE, VOLOT, PRIN-CLARY, SUZY. Au 2e rang : DUTRAIN, PEBEYRE, KEMPF, JUNQUAS, BASQUET, BERGOUGNAN, SORO. Au 3e rang : POMATHIOS et, en arrière, ALVAREZ.

L'Italie et ses boxeurs

LAUSANNE. — La décision des fédérations anglaise et française de n'ouvrir les Championnats d'Europe — après avoir déclaré les titres vacants — qu'à leurs seuls nationaux, n'a pas bonne presse à l'étranger. « Espérons, dit un confrère suisse, qui résume assez bien l'opinion générale, que ce n'est là qu'une mesure très provisoire, car on pourrait alors songer... qu'un axe chasse l'autre »

Urbanski, tenant du titre mouche, ne boxe plus depuis 4 ans ; Bondavelli, champion des coq, tenait son titre de Cattano qui l'avait lui-même ravi à Weiss, en juillet 1941, à Vienne ; Musina, champion des mi-lourds depuis 1942, avait enlevé le titre à l'Allemand Vogt. Quant à Beselmann, tenant allemand des poids lourds, il a 38 ans ! On est donc tout à fait d'accord qu'il faut revoir les tableaux. Mais on regrette la décision franco-anglaise, car il y a en Italie bien des boxeurs qui valent mieux que les champions reconnus : Cortomesi (plume), Peire (welters), Spagnolo (lourd), entre autres.

Peut-être en parlera-t-on au Congrès de la Fédération pugilistique italienne qui doit avoir lieu en avril prochain ? — Fd Lomazzi.

Considérations

par Charles GONDOUIN

Première mi-temps plutôt à l'avantage de l'équope de France, grâce surtout au magnifique travail de ses avants dans le jeu ouvert. Les sorties de mêlées furent par contre plutôt en faveur des Britanniques. A noter à ce propos que le ballon parvenait plus à Wilson qu'à Bergougnan, ce qui rendait plus rapides les départs offensifs du demi d'ouverture et des centres visiteurs que ceux des tricolores.

Le jeu des demis britanniques parut, aussi, supérieur au nôtre, du moins sous le rapport de l'offensive.

Cependant, il faut compter une très belle percée à l'actif de Terreau qui aurait pu conduire à l'essai si le ballon avait été ensuite repris convenablement. Moins rapides que leurs adversaires directs, les trois-quarts tricolores furent en revanche excellents en défense, et derrière eux, Alvarez fut remarquable en toutes occasions qu'il eut de se manifester.

D'une façon générale, les coups de pied de dégagement, à part, ceux vraiment splendides, de Bergougnan, furent plus efficaces du côté britannique que du nôtre.

Du point de vue individuel, Prat, Moga, Basquet et Soro se distinguèrent parmi nos avants, tandis que Bergougnan et Alvarez se faisaient remarquer, particulièrement dans nos lignes arrières.

Du côté britannique, grande partie des deux demis : Wilson et Constance, et de l'avant Beanish. L'arrière fut aussi très bien jusqu'au moment où une faute étonnante de sa part donna l'occasion aux nôtres de marquer un essai.

Rôle mal compris

ON se plaint fréquemment qu'au cours des matches interclubs ou internationaux nos joueurs ne pratiquent pas avec toute l'ardeur désirable.

Or, tout récemment, un joueur coté, vieil international, déclara à un de nos amis après France-Belgique : « Jouer un match comme ça pour 1.500 francs, ce n'est pas sérieux. »

Nous lui répondrons :

C'est vous qui n'êtes pas sérieux.

Non seulement porter le maillot national est un honneur dont vous devriez être fier, mais en plus le fait d'être sélectionné dans l'équipe de France augmente considérablement votre valeur au moment de signer un contrat ou d'être transféré. De reste, nous sommes certains que vous ne manquez pas d'en profiter !

Nous pourrions encore ajouter que les surprimes distribuées par des supporters lors de certains matches de championnat ont faussé l'esprit de nos joueurs et ont dépassé leur but. Mais personne ne nous croierait !... — Lucien GAMBLIN.

Les cadeaux de fin d'année de M. Joinard

M. Joinard, nouveau président de la F.F.C., cherche de l'argent pour la Fédération. Il espère en trouver de la façon suivante (c'est la circulaire sur la nouvelle réglementation pour le calendrier routier 1946 qui nous l'apprend) :

Article 8 : « Si une épreuve inscrite au calendrier n'était pas organisée, et ce, sans raison valable, ou par la seule volonté de l'organisateur, la caution versée (23.000 francs) resterait acquise à la F.F.C. »

N'est-ce pas magnifique ?

Et nous qui pensions que chez nous la dictature était abolie.

Comme cadeau de fin d'année, M. Joinard ne pouvait trouver mieux. — R. M.

Les équipes de l'américaine du 6

Pour l'américaine de dimanche, les 17 équipes suivantes ont été retenues par la direction du Vél' d'Hiv' : Schulte-Rocgen, Peters-Pellenaers, Bruneau-D., Thys-A. Serès - Lapébie, Goussot - Soulliac, Prat - Chapotte, Pousse - Delvove, Godeau-Bousset, Mignat - Guillier, Landrieux - Bonach, Tostu-Reynès, Girard-Guille, Maye-Rossi, Dujay-Le Nizerhy, Goutorbe-Panier, Surbatis-Chassang.

Les Italiens se réorganisent

LAUSANNE. — Le congrès du cyclisme italien qui se tiendra à Bologne prendra des décisions relatives : *a*) à la création d'un comité provisoire ; *b*) à l'envoi à Paris des délégués Bertolino et Geipl en vue de régulariser la situation vis-à-vis de l'U.C. Internationale ; *c*) à l'étude des statuts et règlements du comité provisoire.

● Le coureur toulousain Adriano, récent vainqueur du cross de Noël, vient de demander sa licence F.S.G.T., afin de pouvoir participer au Championnat départemental de cyclo-cross.

● Long étant de garde à la caserne, c'est Delescluses qui sera l'équipier de Verviaile cet après-midi.

● Alfred Macorig est actuellement au repos dans sa propriété de l'Agenais. Il ne reprendra le vélo que dans trois semaines un mois.

Scherens et Prat vainqueurs à Bruxelles

BRUXELLES. — Le gala de la Saint-Sylvestre a obtenu, à Bruxelles, un très gros succès. Scherens, en finale de vitesse, l'emporte devant Van Vliet, à un pneu, et Gosselin-Marquerie fut la révélation de la réunion. Seufflebien se fit battre en quart de finale par Scherens et Marquerie. De son côté, Gérardin dut s'incliner en demi-finale devant Gosselin. En poursuite, sur 10 km., Prat triompha de Peters avec 50 m. d'avance, qu'il s'octroya dans les derniers tours.

● Les Bretons Person, Guédard, du C.C. Rennais, viendront à Paris participer aux grandes épreuves routières amateurs, l'été prochain.

● Fausto et Serge Coppi, ainsi que Canavesi et Pugnaloni, courront pour la Bianchi, la saison prochaine.

FORLINI-BERGAMASCHI premiers vainqueurs

Au Vel' d'Hiv'

Le soleil perce à travers la verrière du Vel' d'Hiv' lorsque, à 14 heures, débute le gala omni sports du Jour à l'An organisé au profit des œuvres sociales de la presse parisienne. De si bonne heure, pour un jour de fête surtout, la salle est bien garnie.

Au micro, Kerrero souhaite la bonne année aux coureurs en annonçant une prime de mille francs, don d'un anonyme, alors que les amateurs viennent de prendre le départ de l'américaine de 40 kilomètres.

Cette épreuve est aimée. Forlini-Bergamaschi parviennent à doubler le lot en peu de temps, donnant ainsi le signal des hostilités. Tour à tour, Diesciuses-Vervialle, Doré-Bareth, Magnient-Le Nizhery prennent un tour bientôt imités par Gauthier-Chamod, Borie-Neugret, Bouzard-Capelli, Le Floch-Cathelin et enfin Riolland-Beyaert.

Ces derniers, avant la série des sprints, sont décollés et perdent le tour qu'ils avaient eu tant de mal à prendre.

Dans les trente derniers tours, sept équipes représentent un tour et finalement ce sont Forlini-Bergamaschi, de l'AUBB, qui l'emportent aux points.

RESULTATS

Américaine amateurs, 40 km.

1. Forlini-Bergamaschi (AC BB), 11 pts ; 2. Magnient-Jean Le Nizhery, 8 pts ; 3. Doré-Bareth, 5 pts ; 4. Delescluses-Vervialle, 5 pts ; 5. Bouvard-Capelli : 6. Gauthier-Chamod, 1 pt.

Les autres à un tour.

Les 40 km. en 51'40"4/5.

Les vainqueurs ont à peine terminé leur tour d'honneur que, déjà, sur la pelouse les basketteurs de Championnet Sports et de Genève sont présentés au public et entament leur match.

LES BASKETEURS GENEVOIS SONT ADROITS

Cette partie de basket entre les champions de France et les champions de Suisse est très équilibrée. Championnet prend l'avantage à la marque mais les Genevois ne tardent pas à les rejoindre et même à mener à la mi-temps par 16 à 11.

Championnet, qui fait grosse impression, est plus athlétique, mais ses marqueurs sont maladroits tandis que les Suisses se démarquent mieux et sont plus heureux dans leurs shoots au panier.

Lesmayous, Chevalet, Chalfour, pour Championnet ; Hormann, Senquin et Fauchez, pour Genève, sont les meilleurs joueurs.

René MELLIX.

L'équipe de France à 13 contre Angleterre Galles

Voici la composition des équipes Angleterre-Pays de Galles et France du Sud qui se mesureront, le dimanche 6 janvier à 15 h. 15 au Parc des Princes :

Sélection Angleterre-Pays de Galles — Arrière : Ryan (Wigan et Angleterre) ; trois-quarts : Batten (Bradford et Angleterre), Ward (Bradford et Angl.), Risman (Salford et Galles) ; demis : Edwards (Salford et Galles) ; demis : (o.) Davies (Bradford et Galles), (m.) Jenkins (Leeds et Galles) ; avants : Whitcombe (Bradford et Galles), Egan (Wigan et Angl.), Grey (Wigan et Angl.), Nicholson (Bradford et Galles), Robson (Huddersfield et Ecosse), Owens (Leeds et Galles).

Equipe très puissante ; il est probable que la plupart seront sélectionnés pour l'équipe qui ira en Australie l'été prochain. Ils seront tous compris dans les deux matches de sélection en vue de cette tournée. En fait, le match de Paris sera le premier match de sélection pour les joueurs anglais et gallois.

Sélection française du Sud. — Arrière : Puig-Aubert (Carcassonne) ; trois-quarts : Trescases (Carcassonne), Raynaud (Carcassonne), Delpech (13 Catelan), Cassé (13 Catalan) ; ouverture : Maso (Carcassonne), Labazuy (Carcassonne) ; avants : Poch (cap., Carcassonne), Martin (Carcassonne), Ulma (13 Catalan), Lopez (Lézignan), Mouton (Carcassonne), Calbette (Carcassonne).

Cette équipe arrivera le samedi 5 janvier, à 9 h. 30, à Austerlitz, et descendra à l'hôtel du Printemps, rue de Lyon.

L'équipe britannique arrivera le vendredi 4 janvier, à 20 heures 11 à la gare Saint-Lazare et descendra à l'hôtel Lutetia, boulevard Raspail.

M. A. S. Dobson arbitrera la rencontre.

Raquette et ballon

Sait-on qu'une équipe de football constituée uniquement de joueurs classés en tennis se taille tous les dimanches de beaux succès sous les couleurs du Racing ?

On trouve dans ce « onze » : J. Thomas et R. Billandot, classés en 1re série ; J. Tis, tout qui gagna la Coupe de France avec la Générale ; Max Petit, ex-capitaine de l'équipe de France amateurs ; R. Sanson, sélectionné de Paris ; Pagliano, ex-équipier de l'O.G.C. de Nice ; Bozon, le jeune Salvesberg, Vinit, Seghers, Proust, Goldryn, etc.

Et tous ces gaillards ont un faible pour la balle... de cuir

— G. de F.

Dans Cognac pavoisée, Cardiff fait recette

(De notre envoyé spécial Jean RAYSSAC)

COGNAC (par téléph.). — *C'est la fête à Cognac, cité à la réputation mondiale et ville on ne peut plus accueillante et sportive.*

De nombreuses maisons sont pavoisées de drapeaux britanniques et de banderoles où on lit, en grasses lettres : « Welcome ».

Bichotgay, Trivieux, Hennessy, sont allés à Nantes chercher les joueurs de Cardiff, lesquels sont arrivés à Cognac peu avant le match. Il y a là toutes les vedettes du Pays de Galles et la fameuse ligne d'attaque complète, avec les Williams, Matthews, Jones, etc.

Le match se joue à guichets fermés. Les Charentes sportives ont répondu au tour de force des dirigeants cognaçais, qui leur présentent l'équipe invaincue d'Angleterre : Cardiff.

— Vous verrez, nous disent Goyeneton, Bichotgay et Lasserre notre formation locale est meilleure qu'on ne le pense ; surveillez Carré, Naud et Mulaffaye, les troisième ligne ; Barrère, le centre, et, bien entendu, Maurroux, notre demi de mêlée.

Cardiff se présente dans la formation annoncée, et Cognac comme suit : Arrière : Michaud ; trois-quarts : Martineau, Barrère, Monnet, Brandet ; demis : (m.) Maurroux, (o) Montagu ; avants : Nani III, Mulaffaye, Billard, Faul, Rouby, Robert, Naud I, Carré.

C'est M. Murray, de Nantes, qui arbitre la rencontre.

Le calendrier des nageurs

Le calendrier 1946 de la F.F.N. est presque définitivement arrêté comme suit :

10 février :